

## CR Conseil de village #4-2022 – Esprit des Bois

Date	07/07/2022
Nom du document	Compte rendu Conseil de village
Auteur	Emilie
Animation	Emilie
Présent.e.s	Alexandre, Emilie, Marjolaine

Relevé de décisions	<ul style="list-style-type: none"><li>● faire des recherches concernant l'impact sur les adhérents de l'entrée en désobéissance civile</li><li>● organisation d'un mini-camp du 5 au 7 août</li><li>● prochain conseil de village: 14 août au jardin du lien</li></ul>
---------------------	--

1. Météo personnelle - comment j'arrive?
2. Tâches réalisées - projets en cours
3. Relecture du compte-rendu de Conseil de Village précédant, point sur l'avancement des engagements
4. Gestion par tensions
5. Délibération sur des propositions (consentement et, à défaut, 50% des présents +1) (procédure: cf Article 12 des [Status](#))
6. Météo personnelle - comment je pars?

### Ce qui a été réalisé + besoins

- organisation festival des savoirs-faire à Ispagnac : besoin de bénévoles pour ces 2 jours - une réunion sera organisée pour faire les équipes de bénévoles
- Emilie est en contact avec un musicien pour organiser un concert au Claou (tarif: 300 euros)
- Subventions reçues : 1832 + 400 + 100 - il faut les dépenser avant la fin de l'année 2022 - des idées?
- Emilie à envoyer le dossier d'agrément jeunesse et sport - traité en septembre
- Rdv avec la CAF le 2 août pour l'EVS
- Alex et Emilie sont allés chercher de la laine pour l'atelier de Carole ce samedi - il y aura surement besoin d'un chantier pour nettoyer toute la laine
- Alexandre traduit le livre "Tending the wild"
- Alexandre a eu Clément au téléphone. Besoin de bénévoles pour faire le four en terre paille avec l'accueil de loisirs du Foyer Rural, les 1, 2, 3 août, de 9h à 12h - besoin de 2 palettes - l'association est payée 1000 euros pour cette animation
- Alexandre a ramassé des matériaux divers pour des animations à venir
- Emilie a beaucoup travaillé sur la comptabilité, le rapport d'activité, les différents dossiers-projets
- Alexis d'Ispagnac nous a proposé de participer à un événement de forums dont le thème de l'année prochaine est "la transmission", à Épinal.

## Questions

- **Emilie: Pourquoi dit-on que nous sommes adhérents à Terre et humanisme?**

Nous ne sommes pas adhérents. Nous sommes signataires de la Charte. Alexandre l'a signée à l'époque parce qu'il la trouvait juste et que bcp de gens connus sont signataires de cette charte (donc c'est quand même une référence)

- **Marjolaine: questions sur l'organisation de séjours**

pas de dispo pour organiser un camp en août cette année, ni en octobre. Nous décidons d'organisation un mini camp en août au Claou (du 5 au 7 août si le lieu est dispo) - camp local en avril 2023 à Hures-la-Parade - camp long et ouvert en été 2023 à Langogne

- **Marjolaine: comment savoir ce qu'il se passe et y contribuer?**

aller sur le site internet ([https://www.espritdesbois.org/?page\\_id=290](https://www.espritdesbois.org/?page_id=290)) pour voir la liste des actions/rencontres - contacter Alex ou Emilie pour avoir plus d'informations si nécessaire - aller directement à la rencontre, car chaque membre actif.ve a droit de participer à toute démarche liée au fonctionnement de l'association.

## Tensions

- **Alexandre: Réunion avec Dorine, il n'y avait pas les autres membres actifs**

Alexandre s'engage à essayer d'être plus rigoureux sur la mise à jour du site - Alexandre s'engage à communiquer avec les membres actifs sur la manière d'être aux courant des activités de l'association et de les proposer - Emilie s'engage à finir le kit des membres actifs et à donner une pochette a chacun.e avant fin septembre.

- **Emilie: nous ne sommes que 3 aujourd'hui et n'a pas eu de retours spontanés sur la participation des gens - pour être transparente vis à vis du conseil de village ça lui demande plus de travail, et elle a peur que ça ne crée pas plus d'investissement derrière**

Emilie s'engage à travailler sur sa patience et à reparler de ça au prochain conseil de village - Alexandre et Marjolaine s'engagent à prendre les notes des conseils de village et à les envoyer aux membres à tour de rôle en soutien à Emilie - Emilie s'engage à demander plus d'aide - Alexandre s'engage à rappeler aux membres actifs que ce statut inclus d'être présent au maximum sur les conseils de village où au moins à signaler sa présence ou pas - Emilie s'engage à rappeler que selon les statuts ce sont les membres présents au conseil de village qui prennent les décisions.

## Décisions

- description "désobéissance civile" sur les statuts:

**Marjolaine: Est ce que les membres adhérents peuvent être impactés par l'entrée en désobéissance civile par les membres actifs ?**

Nous n'avons pas la réponse. Il faut faire des recherches pour améliorer l'article si besoin.

### ***Article 19 : Droit à la désobéissance civile***

Bien que l'association s'engage à respecter les lois en vigueur en France, elle reconnaît le droit à la désobéissance civile comme un droit fondamental de l'être humain, lorsque son intégrité et ses valeurs profondes sont mises à mal.

L'association se réserve donc le droit d'entrer en désobéissance civile dès lors que cette décision a été prise lors d'un conseil de village, en présence du  $\frac{3}{4}$  de ses membres. L'entrée officielle en désobéissance civile ne peut intervenir que dans un délai minimum de 2 semaines après avoir informé tous les adhérents de l'association de cette démarche, afin de laisser la possibilité à ceux qui le désirent de se désolidariser de cette initiative.

### **Notre définition de la désobéissance civile:**

“La désobéissance civile est un **refus collectif, assumé et public de se soumettre à une loi**, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé inique par ceux qui le contestent, tout en faisant de ce refus une **arme de combat pacifique.**”

### **Prochains petits pas**

- Marjolaine a envie d'organiser une journée ou un week-end de yoga avec un moment adulte + un moment en famille à l'automne. Emilie donne le contact de Linda.
- Organiser une soirée de lecture échange autour de "Tending the wild"
- Mini-camp chez Sandrine du 5 au 7 août - demander à Sandrine le nombre de places
- Marjolaine va écrire l'intention de la gestion par tension - un tour de clarification peut être utile pour mieux comprendre le porteur de la tension
- Date du prochain conseil de village : 14 août au Jardin du lien